

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 081-2014

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2014.0371

Déposée le: 17.03.2014

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Haas (Bern, PLR) (porte-parole)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)
Jost (Thun, UDC)
Krähenbühl (Rubigen, PBD)
Schwarz (Adelboden, UDF)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 20.03.2014

N° d'ACE: 617/2014 du 14 mai 2014

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: —

Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption**



Élimination du goulet d'étranglement Berne-Wankdorf-Muri (A6): dépôt d'une initiative cantonale

Conformément à l'article 160, alinéa 1 de la Constitution fédérale, le canton de Berne adresse l'initiative cantonale suivante à l'Assemblée fédérale :

La Confédération est chargée d'accorder la priorité à l'élimination du goulet d'étranglement Berne-Wankdorf-Muri (A6) et de l'intégrer au module II du programme de suppression des goulets d'étranglement.

Développement :

Tous les jours sur l'autoroute A6 entre Berne-Wankdorf et Muri, des embouteillages bloquent la circulation dans les deux sens. Avec 70 000 véhicules par jour, cette section est l'une des plus fréquentées de Suisse. Ce goulet à l'est de Berne a des répercussions sur le flux du trafic dans un vaste périmètre en direction de l'Oberland bernois et du Valais (touristes, pendulaires). Par

ailleurs, les bouchons se répercutent aussi sur la liaison nationale est-ouest. En collaboration avec le canton et la région de Berne ainsi qu'avec les communes concernées, l'Office fédéral des routes (OFROU) a élaboré une solution optimale pour supprimer ce goulet d'étranglement. Tous les participants et participantes ayant fait des compromis de taille durant la phase de planification, la solution proposée est reconnue par les spécialistes et aucune alternative ne lui fait concurrence.

Le projet prévoit d'enterrer une grande partie de l'autoroute entre les jonctions de Wankdorf et de Muri et de construire une troisième voie sur certaines portions. La clé de voûte du projet est le contournement souterrain entre Ostring et Saali. En compensation, l'autoroute existante deviendrait un axe routier normal. Le projet de contournement souterrain entre Ostring et Saali, pour un montant de 1,5 milliard de francs, permet de résoudre plusieurs problèmes en même temps :

- il supprime efficacement le goulet d'étranglement ;
- il améliore le raccordement de l'Oberland (200 000 habitants et habitantes) et du Valais au réseau de routes nationales ;
- il permet de réparer le paysage urbain et crée du potentiel pour le renouvellement urbain dans l'agglomération bernoise. Le tracé souterrain permet d'épargner des terres cultivables ;
- il réduit la pollution sonore et atmosphérique dans une zone fortement peuplée.

Dans l'ensemble, ce projet est très important pour la mise en œuvre du projet d'agglomération de Berne et le développement économique de toute la Région capitale Suisse. Dans son dernier message, le Conseil fédéral a pourtant baissé le niveau de priorité du projet, d'une manière tout à fait incompréhensible. Dans son « message relatif à l'arrêté fédéral concernant l'allocation des moyens financiers nécessaires pour la deuxième période du programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales » de février 2014, il a décidé de faire passer l'aménagement du tronçon Berne-Wankdorf jusqu'à Muri du 2^e au 3^e module par rapport au premier message de 2009, et ce malgré la résistance du canton de Berne, de la région Berne-Mittelland et des communes concernées. La résolution du problème est donc remise à bien plus tard, et avec elle l'urbanisation durable de la région.

La Confédération est donc chargée de revenir sur cette décision et d'accorder la priorité à la suppression du goulet d'étranglement Berne-Wankdorf–Muri (A6) et de l'intégrer au module II du programme de suppression des goulets d'étranglement.

Réponse du Conseil-exécutif

L'élimination du goulet d'étranglement sur le tronçon de route nationale Berne-Wankdorf – Muri est un projet de très grande importance pour le développement futur de la Région capitale Suisse et donc pour l'ensemble du canton. Du point de vue de la politique relative aux cantons, il est problématique que le Conseil fédéral, dans son programme de suppression des goulets d'étranglement, ne veuille consentir à l'agglomération bernoise qu'une croissance démographique inférieure à la moyenne. En outre, il est choquant que le canton de Berne soit pratiquement exclu jusqu'en 2030 de la répartition des moyens financiers destinés à l'élimination des goulets d'étranglement. Le Conseil-exécutif soutient donc pleinement la demande exprimée dans la mo-

tion, à savoir le dépôt auprès de la Confédération d'une initiative cantonale pour que le projet soit traité en priorité.

Le goulet d'étranglement entre Berne-Wankdorf et Muri, tronçon emprunté par plus de 70 000 véhicules par jour, est l'un des plus importants de tout le réseau de routes nationales. Il est quotidiennement, matin et soir, la cause de nombreux embouteillages qui durent des heures, avec tous les effets négatifs que cela entraîne sur l'économie de l'ensemble du canton. Les flux de trafic en provenance et en direction de l'Oberland et du Valais pénalisent fortement l'accessibilité. Ces engorgements jusqu'au nœud du Wankdorf ont en outre des conséquences sur l'axe est-ouest (A1). Par ailleurs, dans les situations de surcharge, le trafic a de plus en plus tendance à être refoulé vers le réseau régional de routes cantonales et communales. Non seulement les riverains et les riveraines en subissent les conséquences mais aussi le trafic cycliste et piétonnier ainsi que les transports publics, qui restent bloqués dans ces nouveaux embouteillages. Cette problématique ne va cesser de s'amplifier compte tenu des prévisions de croissance du trafic.

Il existe un projet d'élimination du goulet d'étranglement largement accepté par les services spécialisés de la Confédération, du canton, de la région et des communes et dont la planification est déjà bien avancée. Ce projet prévoit de faire passer sous terre une grande partie de l'autoroute entre le secteur de Schosshalde et Muri et de transformer l'autoroute actuelle en axe routier urbain à deux voies, une solution efficace pour combattre les embouteillages. Cela permettrait par ailleurs de gommer les erreurs du passé en termes d'urbanisation et, partant, leurs répercussions négatives sur la population et de créer un important potentiel pour le renouvellement urbain souhaité, sans oublier que les terres cultivables seraient préservées de manière optimale.

Le 14 août 2013, dans le cadre de sa prise de position sur le projet mis en consultation concernant le deuxième programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales, le Conseil-exécutif s'est clairement exprimé, avec la région de Berne et les communes concernées, en faveur de l'intégration du projet dans le module II du programme de suppression des goulets d'étranglement. En outre, il s'est à différentes reprises fortement impliqué au niveau fédéral pour ce projet. A cet égard, il est important que, dans le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), lequel fait actuellement débat, des moyens suffisants soient mobilisés pour les projets d'élimination du goulet d'étranglement.

Au Grand Conseil